



Facture maitre d oeuvre PAS DE DEVIS SIGNER

Par **paysan**, le **13/02/2016** à **16:05**

bonjour

l'année passée j'étais sur un projet d'une maison à rénover, pour laquelle je suis propriétaire à ce jour,
j'ai fait venir un maître d'œuvre, très rapidement nous étions pas sur la même longueur d'onde, pourtant il a été jusqu'au permis de construire, validé après 9 mois !, je n'ai jamais rien signé avec lui, et je reçois depuis janvier 2016 mon 2^e ar pour un montant de 4400€. que dois-je faire ?